

L'académie vote pour un examen

MÉDECINE L'autorité morale prend position

La ministre de la Santé Magie De Block reçoit jeudi les doyens de médecine des universités francophones afin de progresser vers une solution au manque de numéros Inami qui risque d'empêcher 50 % des étudiants ayant réussi en juin 2015 de poursuivre leurs études.

En attendant, mardi après-midi, l'Académie de médecine a pris position. Les académiciens, forts de leur autorité morale, demandent que les étudiants en cours d'études reçoivent tous un numéro leur permettant de poursuivre celles-ci. Pour le futur, ils recommandent une « régulation raisonnable » du nombre de mé-

decins et dentistes via un examen d'entrée, accompagné d'une année préparatoire en sciences de la santé. Cette année viendrait s'intercaler entre la fin du secondaire et le début des études de médecine proprement dites.

Elle ne serait pas obligatoire mais elle préparerait à un contrôle des connaissances qui vaudrait examen d'entrée en médecine. Cet examen serait imposé aux étudiants qui ne suivraient pas cette année. Les académiciens francophones s'inquiètent aussi des capacités de stage pour assurer une formation de qualité à tous les étudiants. ■

FRÉDÉRIC SOUMOIS